



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION


Secrétariat Général


CALENDRIER *PREVISIONNEL* (*) DES RECRUTEMENTS EXTERNES 2012


Organisés par la Direction des Ressources Humaines
Sous-Direction du Recrutement et de la Formation
Bureau du Recrutement et de la Promotion Professionnelle


Les modalités d'inscription sont précisées, dès l'ouverture du recrutement (environ un mois avant la date de clôture des inscriptions) sur le site : www.interieur.gouv.fr
à la rubrique «Métiers» en cliquant sur la filière souhaitée et, le cas échéant, sur le site des services déconcentrés concernés.

(*) Les dates sont susceptibles d'être modifiées – dernière mise à jour le 7.02.2012

CAT	NIVEAU D'ETUDES CONDITIONS	FILIERE ADMINISTRATIVE	INSCRIPTIONS	EPREUVES ECRITES	EPREUVES ORALES	 CORRESPONDANTS
A	<p>CONCOURS EXTERNE</p> <p>Ouvert aux candidats titulaires de la licence ou d'un autre titre ou diplôme classé au moins au niveau II, ou d'une qualification reconnue au moins équivalente à l'un de ces titres ou diplômes.</p> <p>3^{ème} CONCOURS</p> <p>Ouvert aux candidats qui, à la date de clôture des inscriptions, justifient de l'exercice, durant au moins cinq années au total, d'une ou plusieurs activités professionnelles, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.</p> <p>La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public.</p> <p>Les périodes au cours desquelles l'exercice de plusieurs activités et mandats aura été simultané ne sont prises en compte qu'à un seul titre.</p>	<p>ATTACHES D'ADMINISTRATION</p> <p>INSTITUTS REGIONAUX D'ADMINISTRATION</p>	<p>Le recrutement et la formation s'effectuent par la voie des Instituts Régionaux d'Administration (I.R.A.) installés à Bastia, Lille, Lyon, Metz et Nantes.</p> <p>Pour tout renseignement concernant les concours interministériels d'accès aux I.R.A. s'adresser au Ministère de la Fonction Publique 139 rue de Bercy 75572 PARIS CEDEX 12</p>			www.fonction-publique.gouv.fr

CAT	NIVEAU D'ETUDES CONDITIONS	FILIERE ADMINISTRATIVE SANS CONCOURS	INSCRIPTIONS	EPREUVES ECRITES	EPREUVES ORALES	 CORRESPONDANTS
B	<p style="text-align: center;">CONCOURS EXTERNE</p> <p>Ouvert aux candidats titulaires d'un Baccalauréat ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV, ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes.</p>	<p>SECRETAIRE ADMINISTRATIF DE CLASSE NORMALE</p> <p>[administration centrale (PARIS) et services déconcentrés de la Région Ile-de-France] (au titre de l'année 2012)</p>	<p>closes</p>	<p>20.03.2012</p> <p>Fiche de renseignement disponible sur internet 2.04.2012</p> <p>Date limite d'envoi des fiches de renseignements 18.05.2012 (par voie postale)</p>	<p>du 5 au 22 juin 2012</p>	<p>PARIS - RIF : 01 60 37 12 06 jocelyn.antoine@interieur.gouv.fr</p>
		<p>recrutements en province : s'adresser aux Préfectures de région</p>	<p>janvier 2012</p>	<p>20.03.2012</p>		<p>RECRUTEMENTS EN PROVINCE : Préfectures de région Bureau des Ressources Humaines</p>
C	<p style="text-align: center;">RECRUTEMENT SANS CONCOURS</p> <p>Sans condition de diplôme</p> <p>Le dossier de candidature devra comporter le formulaire d'inscription, une lettre de candidature indiquant vos motivations et un C.V. détaillé indiquant le niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.</p>	<p>ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2^{ème} CLASSE</p> <p>[administration centrale (PARIS) et services déconcentrés de la Région Ile-de-France] (au titre de l'année 2012)</p>	<p>Date limite de retrait des formulaires d'inscription 3.02.2012 (par courrier)</p> <p>10.02.2012 à 18 h 00 (heure de Paris) (par téléchargement ou retrait sur place)</p> <p>Date limite d'envoi des dossiers d'inscription 13.02.2012 (par voie postale)</p>	<p>/</p>	<p>du 2 au 25 mai 2012</p>	<p>PARIS - RIF : 01 60 37 13 21 murielle.richard@interieur.gouv.fr</p>
		<p>recrutements en province : s'adresser aux Préfectures de région</p>				<p>RECRUTEMENTS EN PROVINCE : Préfectures de région Bureau des Ressources Humaines</p>

CAT	NIVEAU D'ETUDES CONDITIONS	FILIERE SERVICES TECHNIQUES	INSCRIPTIONS	EPREUVES ECRITES	EPREUVES ORALES	 CORRESPONDANTS
A	<p style="text-align: center;">CONCOURS EXTERNE</p> <p>Ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur, d'architecte, d'un diplôme universitaire de 3^{ème} cycle dans les domaines scientifiques ou de qualifications reconnues comme équivalentes à celles sanctionnées par l'un des diplômes mentionnés.</p>	<p style="text-align: center;">INGENIEUR DES SERVICES TECHNIQUES</p> <p style="text-align: center;"><u>Spécialités</u> : immobilière, logistique (à confirmer lors de l'ouverture du concours) (au titre de l'année 2012)</p>	<p>Ouverture des inscriptions mai 2012</p>	<p>2.10.2012</p> <p>Date limite d'envoi des pièces pour l'oral à préciser (par voie postale)</p>	<p>décembre 2012</p>	<p>01 60 37 12 24 valerie.galligano@interieur.gouv.fr</p>
C	<p style="text-align: center;">CONCOURS SUR TITRES</p> <p>Ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme de niveau V (CAP - BEP) en rapport avec le champ professionnel couvert par la spécialité ouverte au concours ou d'une qualification reconnue comme équivalente. Les candidats à un emploi dans la spécialité « conduite de véhicules » doivent être impérativement titulaires des trois permis de conduire des catégories C, D et E en cours de validité.</p>	<p style="text-align: center;">ADJOINT TECHNIQUE DE 1^{ère} CLASSE</p> <p style="text-align: center;">[administration centrale (PARIS) et services déconcentrés de la Région Ile-de-France] <u>Spécialités</u> : à préciser lors de l'ouverture du concours (au titre de l'année 2011)</p> <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <p style="text-align: center;">concours en province : s'adresser aux Secrétariats Généraux pour l'Administration de la Police (SGAP)</p>	<p style="text-align: center;">closes</p>	<p style="text-align: center;">/</p>	<p style="text-align: center;">du 9 janvier au 24 février 2012</p>	<p>PARIS - RIF : 01 60 37 14 26 jeanine.michee@interieur.gouv.fr</p> <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <p>CONCOURS EN PROVINCE : SGAP Bureau des Ressources Humaines</p>
C	<p style="text-align: center;">RECRUTEMENT SANS CONCOURS</p> <p style="text-align: center;">Sans condition de diplôme</p> <p>Le dossier de candidature devra comporter le formulaire d'inscription, une lettre simple de motivation et un C.V. détaillé indiquant le niveau d'études ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies, la nature et la durée des emplois éventuellement occupés. Le candidat joint à l'appui de son C.V. les justificatifs nécessaires (certificats de travail, contrats de travail, attestations d'employeur ou de formation ...). Les candidats à un emploi dans la spécialité « conduite de véhicules » doivent également justifier impérativement de la possession des deux permis de conduire des catégories A et B en cours de validité.</p>	<p style="text-align: center;">ADJOINT TECHNIQUE DE 2^{ème} CLASSE</p> <p style="text-align: center;">[administration centrale (PARIS) et services déconcentrés de la Région Ile-de-France] <u>Spécialités</u> : à préciser lors de l'ouverture du recrutement (au titre de l'année 2011)</p> <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <p style="text-align: center;">recrutements en province : s'adresser aux Secrétariats Généraux pour l'Administration de la Police (SGAP)</p>	<p style="text-align: center;">closes</p>	<p style="text-align: center;">/</p>	<p style="text-align: center;">du 6 au 17 février 2012</p>	<p>PARIS - RIF : 01 60 37 12 63 viviane.peigne@interieur.gouv.fr</p> <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <p>RECRUTEMENTS EN PROVINCE : SGAP Bureau des Ressources Humaines</p>

CAT	NIVEAU D'ETUDES CONDITIONS	FILIERE SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	INSCRIPTIONS	EPREUVES ECRITES	EPREUVES ORALES	 CORRESPONDANTS
A	<p>CONCOURS EXTERNE</p> <p>Ouvert aux candidats titulaires d'une licence, ou d'un autre diplôme classé au moins au niveau II, ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces diplômes. Peuvent également concourir les candidats susceptibles de justifier la possession de l'un de ces diplômes ou de l'une de ces qualifications au 31 décembre de l'année du concours.</p> <p>3^{ème} CONCOURS</p> <p>Ouvert aux candidats qui, au 1^{er} janvier de l'année du concours, justifient de l'exercice, durant cinq années au total, d'une ou plusieurs activités professionnelles, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association. La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public. Les périodes au cours desquelles l'exercice d'une ou plusieurs activités ou d'un ou plusieurs mandats ont été simultanées ne sont prises en compte qu'à un seul de ces deux titres.</p>	<p>INGENIEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (au titre de l'année 2012)</p>	<p>Date limite de retrait des formulaires d'inscription</p> <p>10.02.2012 (par courrier)</p> <p>17.02.2012 à 18 h 00 (heure de Paris) (par téléchargement ou retrait sur place)</p> <p>Date limite de validation des inscriptions sur le serveur télématique</p> <p>15.02.2012 à 18 h 00 (heure de Paris)</p> <p>Date limite d'envoi des dossiers d'inscription et/ou des pièces justificatives</p> <p>17.02.2012 (par voie postale)</p>	<p>5.06.2012</p>	<p>du 18 au 28 septembre 2012</p>	<p>01 60 37 11 02 patrick.santoro@interieur.gouv.fr</p>
B	<p>CONCOURS EXTERNE</p> <p>Ouvert aux candidats titulaires d'un Baccalauréat, d'un autre diplôme classé au moins au niveau IV ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces diplômes. Peuvent également concourir les candidats susceptibles de justifier la possession de l'un de ces diplômes ou de l'une de ces qualifications au 31 décembre de l'année du concours.</p> <p>3^{ème} CONCOURS</p> <p>Ouvert à des candidats qui, au 1^{er} janvier de l'année du concours, justifient d'au moins quatre années de l'exercice d'une ou plusieurs activités professionnelles, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association. La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public. Les périodes au cours desquelles l'exercice d'une ou plusieurs activités ou d'un ou plusieurs mandats ont été simultanées ne sont prises en compte qu'à un seul de ces deux titres.</p>	<p>TECHNICIEN DE CLASSE NORMALE DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (au titre de l'année 2012)</p>	<p>closes</p>	<p>5.04.2012</p>	<p>du 19 au 29 juin 2012</p>	<p>01 60 37 11 38 laure.guiho@interieur.gouv.fr</p>

► VOUS ETES CANDIDAT, CONTACTEZ :

► **Pour les recrutements sur Paris et Région Ile-de-France dans la filière administrative et les recrutements dans les filières « services techniques » et « systèmes d'information et de communication »** (affectations possibles partout en France) :

Ministère de l'Intérieur,
de l'Outre-Mer, des Collectivités Territoriales et de l'Immigration
Sous-Direction du Recrutement et de la Formation
Bureau du Recrutement et de la Promotion Professionnelle
Pôle Concours
27 cours des Petites Ecuries
77185 LOGNES
INTERNET : www.interieur.gouv.fr (rubrique «Métiers»)

et/ou (pour les recrutements dans les filières « services techniques » et « systèmes d'information et de communication ») :

Secrétariat Général pour l'Administration de la Police (SGAP) ou Délégation Régionale du SGAP de votre région

Toute demande de renseignements, annales ou formulaire d'inscription à un recrutement doit être accompagnée impérativement d'une enveloppe (format A4) affranchie à 1,45 € et libellée à vos nom et adresse.

► **Pour les recrutements en province dans la filière administrative**
(affectations dans la région où se déroule le recrutement) :

Bureau des ressources humaines de la préfecture de région de votre choix

► **Pour les recrutements d'adjoints techniques en province**
(affectations dans la région où se déroule le recrutement) :

Bureau des ressources humaines du Secrétariat Général pour l'Administration de la Police (SGAP) ou Délégation Régionale du SGAP de votre région

► **Pour les recrutements de la Fonction Publique Territoriale :**

Fédération Nationale des Centres de Gestion
www.fncdg.fr

► **Pour les recrutements de la Fonction Publique Hospitalière :**

Fédération Hospitalière de France
www.emploi.fhf.fr

L'ensemble des recrutements administratifs et techniques dans la fonction publique peut être consulté sur le site

www.concours.fonction-publique.gouv.fr